Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Fleuriste

Gestion - Comptabilité

Session 2005 • Code sujet : **U41** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Élaboration d'une facture (1 question) **Page 3**

2. Tenue quotidienne de la caisse (1 question) **Page 4**

3. Analyse des coûts et choix d'un emballage (2 questions) **Page 5**

4. Budget prévisionnel de trésorerie et décision d'investir (3 questions) **Page 7**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U41 - Gestion - comptabilité/2005/BP Fleuriste - U41 - Gestion - comptabilité - Session 2005 - 1-Sujet.pdf

1. Élaboration d’une facture

La SARL Les Lilas doit facturer au Carré Magique la décoration d’un stand pour sa fête annuelle. Les informations portent sur la location de plantes, les jardinières, la main-d’œuvre et le taux de TVA applicable.

Question 1. Présenter en annexe 1 la facture n° 36, datée du 5 mai 2005 et adressée au Carré Magique, en faisant apparaître les fournitures, la main-d’œuvre, les totaux HT, la TVA et le montant TTC.

Les fournitures comprennent la location des plantes et les 10 jardinières décorées. Le coût unitaire facturé d’une jardinière est .

Désignation	Calcul	Montant HT
Location de 4 plantes, 1 jour	4 × 31,00 €	124,00 €
10 jardinières décorées	(2 × 3,80 € + 1 × 2,00 €) × 3 × 10	288,00 €
Total fournitures HT	124,00 € + 288,00 €	412,00 €
Main-d’œuvre, 2 h	(0,75 h + 0,75 h + 0,5 h) × 13,00 €	26,00 €
Total HT	412,00 € + 26,00 €	438,00 €
TVA à 19,6 %	438,00 € × 19,6 %	85,85 €

Facture n° 36 du 5 mai 2005, adressée à l’association Carré Magique, 12 impasse de l’Ancre, 67000 Strasbourg. Paiement par chèque sous 8 jours à réception.

Annexe 1 complétée : facture n° 36


FACTURE A COMPLETER

LES LILAS

SARL au capital de 10 000 €
11, rue de Wissembourg
67100 STRASBOURG
RCS : Strasbourg B 339654712

Tél : 03 88 56 21 66
Fax : 03 88 56 21 77
e-mail : lesllilas@neuf.fr

N° : 36
Date : 05/05/2005

Association Carré Magique
12 impasse de l'Ancre, 67000 Strasbourg

Désignation			Montant HT
Location de 4 plantes, 1 jour	4	31	124,00 €
10 jardinières décorées, 1 jo	10	28	288,00 €
			412,00 €

TOTAL FOURNITURES : 412,00 €

MAIN D'OEUVRE

Préparation, mise en place et enlèvement	2 h	13,	26,00 €
			26,00 €

TOTAL MAIN D'OEUVRE HT : 26,00 €

TOTAL HT	438,00 €
TVA 19,6 %	85,85 €
TTC	523,85 €

Règlement : sous 8 jours à réception de la facture par chèque bancaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total HT : 438,00 € ; TVA : 85,85 € ; total TTC : 523,85 €.

2. Tenue quotidienne de la caisse

Le ticket Z-03 récapitule les ventes du 5 mai 2005 par catégorie de produits et taux de TVA, ainsi que les règlements en espèces, par chèque et par carte bancaire. Il sert de support à la saisie et à la justification de montants dans le journal des recettes.

Question 1. Ventiler les éléments du ticket de caisse dans le journal des recettes de l'annexe 2 et justifier sur cette annexe les montants HT des plantes vertes, des fleurs et des accessoires.

Le journal reprend les trois moyens de règlement, les ventes hors taxes par catégorie et la TVA ventilée selon les taux du ticket.

Date	Espèces	Chèques	Cartes bancaires	Plantes vertes HT	Fleurs HT	Accessoires HT	TVA 5,5 %	TVA 19,6 %
05/05/2005	316,48 €	88,10 €	143,64 €	15,60 €	456,57 €	45,94 €	27,87 €	2,24 €
Totaux				518,11 € HT			30,11 €	

Justifications des montants HT : plantes vertes, 16,46 / 1,055 = 15,60 € ; fleurs, 481,68 / 1,055 = 456,57 € ; accessoires, 36,44 / 1,055 + 13,64 / 1,196 = 45,94 €. Les encaissements et le total TTC concordent avec le ticket. La TVA totale s'élève à 30,11 €.

Justification des montants HT



✓ RÉPONSE À RETENIR

Recettes : 548,22 € ; ventes HT : 518,11 € ; TVA : 30,11 €.

3. Analyse des coûts et choix d’un emballage

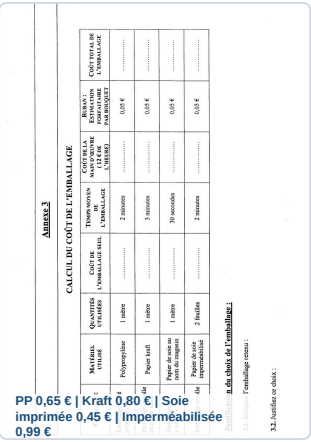
La gérante souhaite comparer, pour un bouquet type, le coût de quatre solutions d’emballage en incluant fournitures et main-d’œuvre. Elle veut choisir un emballage dont le coût ne dépasse pas 10 % du coût de revient de référence du bouquet, fixé à 6,10 €.

Question 3.1. Compléter l’annexe 3 en comparant les coûts des quatre emballages proposés pour un bouquet type. Prendre en compte les quantités et prix des fournitures, le coût horaire de main-d’œuvre de 12 € et le ruban indiqué dans le tableau.

Pour chaque emballage, le coût total additionne la matière, la main-d’œuvre valorisée à 12 € l’heure et le ruban de 0,05 €. Pour le polypropylène et le kraft, le prix au mètre est calculé à partir d’un rouleau de 10 m. Le papier imprimé utilise une feuille et le papier imperméabilisé deux feuilles. Les coûts sont arrondis au centime.

Emballage	Coût matière	Main-d’œuvre	Ruban	Coût total par bouquet
Polypropylène	2,00 € ÷ 10 × 1 m = 0,20 €	2 min = 0,40 €	0,05 €	0,65 €
Papier kraft	1,50 € ÷ 10 × 1 m = 0,15 €	3 min = 0,60 €	0,05 €	0,80 €
Papier de soie imprimé au nom du magasin	0,30 € × 1 feuille = 0,30 €	30 s = 0,10 €	0,05 €	0,45 €
Papier de soie imperméabilisé	0,27 € × 2 feuilles = 0,54 €	2 min = 0,40 €	0,05 €	0,99 €

Annexe 3 complétée : coûts des emballages



PP 0,65 € | Kraft 0,80 € | Soie imprimée 0,45 € | Imperméabilisée 0,99 €

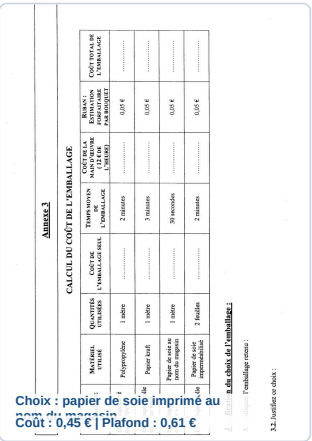
✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût total par bouquet : polypropylène 0,65 € ; kraft 0,80 € ; soie imprimée 0,45 € ; soie imperméabilisée 0,99 €.

Question 3.2. Déterminer le type d’emballage à retenir en respectant le plafond de 10 % du coût de revient de 6,10 €, puis justifier le choix en bas de l’annexe 3.

Le plafond de coût est de 10 % du coût de revient de 6,10 €. La comparaison des quatre coûts calculés à la question 3.1 montre que le polypropylène, le kraft et le papier imperméabilisé dépassent cette limite. Le papier de soie imprimé au nom du magasin coûte 0,45 €, soit 0,16 € de moins que le plafond. Il répond donc au critère de rentabilité fixé par Mme Lang.

Annexe 3 complétée : choix retenu



Annexe 3

CALCUL DU COÛT DE L'EMBALLAGE

	Matériau, volume	Quantités utilisées	Coût de l'emballage seul	Temps moyen de l'emballage	Coût de la main d'œuvre (1 min)	Risque : estimation forfaitaire par bouquet	Coût total de l'emballage
a.	Polypropylène	1 sabre	.....	2 minutes	.....	0,05 €	.....
b.	Papier kraft	1 sabre	.....	3 minutes	.....	0,05 €	.....
c.	Papier de soie au nom du magasin	1 sabre	.....	30 secondes	.....	0,05 €	.....
d.	Papier de soie imprimable	2 feuilles	.....	2 minutes	.....	0,05 €	.....

3. Le choix de l'emballage :

3.1. L'emballage retenu :

3.2. Justifiez ce choix :

Choix : papier de soie imprimé au nom du magasin
Coût : 0,45 € | Plafond : 0,61 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Retenir le papier de soie imprimé au nom du magasin : 0,45 € par bouquet, sous le plafond de 0,61 €.

4. Budget prévisionnel de trésorerie et décision d’investir

Madame Lang envisage l’achat d’une camionnette en juillet 2005. Les prévisions de ventes, d’achats, de charges, les délais de règlement, la cession de l’ancien véhicule et le financement prévu servent à établir un budget de trésorerie et à évaluer le projet.

Question 1. Établir le budget prévisionnel de trésorerie de mai à juillet dans l’annexe 4, en appliquant les règles d’encaissement et de paiement fournies. Compléter les encaissements, les décaissements, les totaux et les soldes de fin de période.

Les clients versent 80 % des ventes comptant et le solde à 30 jours. Les approvisionnements sont payés à 20 % comptant, 50 % à 30 jours et 30 % à 60 jours ; les autres achats, à 10 % comptant et 90 % à 30 jours. Les montants déjà inscrits dans l’annexe correspondent aux échéances antérieures. Les soldes de fin de mois sont reportés au mois suivant.

Éléments (€)	Mai	Juin	Juillet
Solde en début de période	1 500,00	2 457,00	2 206,00
Clients comptant	7 200,00	6 800,00	4 800,00
Clients à 30 jours	1 600,00	1 800,00	1 700,00
Cession du véhicule	0,00	0,00	3 600,00
Total encaissements	**8 800,00**	**8 600,00**	**10 100,00**
Approvisionnements comptant	800,00	600,00	500,00
Approvisionnements à 30 jours	1 600,00	2 000,00	1 500,00
Approvisionnements à 60 jours	850,00	960,00	1 200,00
Autres achats comptant	95,00	80,00	50,00
Autres achats à 30 jours	800,00	855,00	720,00
Salaires	2 400,00	3 000,00	2 400,00
Charges sur salaires	1 100,00	1 100,00	1 370,00
TVA à décaisser	198,00	256,00	306,00
Acquisition du véhicule	0,00	0,00	7 560,00
Total décaissements	**7 843,00**	**8 851,00**	**15 606,00**
Solde de trésorerie en fin de période	**2 457,00**	**2 206,00**	**-3 300,00**

Le paiement immédiat du véhicule représente 30 % de 25 200 €, soit 7 560 €. Le solde est financé par emprunt ; les annuités de 720 € commencent en août.

Annexe 4 : soldes finaux complétés

ÉLÉMENTS	MAI	JUIN	JUILLET
Solde trésorerie en début de période	1 500 €	.....	.....
ENCAISSEMENTS DE LA PÉRIODE			
Clients comptant	.....	.....	.....
Clients à 30 jours	1 600 €	.....	.....
Cession du véhicule	.....	.....	.....
TOTAL ENCAISSEMENTS	.....	.....	.....
DÉCAISSEMENTS DE LA PÉRIODE			
Achats d'approvisionnements comptant	.....	.....	.....
Achats d'approvisionnements à 30 jours	1 600 €	.....	.....
Achats d'approvisionnements à 60 jours	850 €	960 €	.....
Autres achats et services comptant	.....	.....	.....
Autres achats et services à 30 jours	800 €	.....	.....
Salaires	.....	.....	.....
Charges sur salaires	1100 €	.....	.....
TVA à décaisser	198 €	.....	.....
Acquisitions d'immobilisations	.....	.....	.....
TOTAL DÉCAISSEMENTS	.....	.....	.....
SOLDE DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE	..... 2 457 €	..... 2 20(	-3 300 € .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Soldes de fin de mois : mai 2 457 €, juin 2 206 €, juillet -3 300 €. Le budget prévoit un déficit en juillet.

Question 5.1. À partir des prévisions de trésorerie, indiquer si l'achat du nouveau véhicule est pertinent en juillet et justifier la réponse.

En juillet, les encaissements prévus sont de 10 100 €, contre 15 606 € de décaissements, dont 7 560 € pour le paiement immédiat du véhicule. Avec le solde initial de 2 206 €, la trésorerie de fin de mois atteint -3 300 €. L'achat n'est donc pas pertinent selon le financement prévu : il rend la trésorerie négative. Les remboursements de 720 € par mois débuteront en août et ajouteront ensuite une charge de trésorerie.

Réponse 5.1 annotée

Répondez aux questions suivantes :

5.1. Compte tenu de ces prévisions, indiquez si l'achat d'un nouveau véhicule est pertinent en juillet. Justifiez votre réponse.

Non : déficit prévisionnel de 3 300 € en juillet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : l'achat crée un déficit prévisionnel de 3 300 € en juillet, avant le début des remboursements mensuels en août.

Question 5.2. Proposer au moins deux solutions à Madame Lang au regard de la situation de trésorerie et de l'investissement envisagé.

Madame Lang peut différer l'achat jusqu'à ce que sa trésorerie le permette. Elle peut aussi négocier un paiement échelonné avec le vendeur ou rechercher un financement complémentaire. Autres options : choisir un véhicule moins coûteux ou le louer. Il faut intégrer à toute solution les remboursements de 720 € par mois prévus dès août.

Réponse 5.2 annotée

5.2. Proposez au moins deux solutions à Mme Lang :

Différer l'achat ou louer le véhicule.

Compléter le financement ou négocier les délais de paiement. 10/10

✓ RÉPONSE À RETENIR

Différer l'achat ou louer le véhicule ; négocier un paiement échelonné ou rechercher un financement complémentaire.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U41 de gestion-comptabilité du brevet professionnel fleuriste, session 2005, dure trois heures et possède un coefficient 2. Elle mobilise la SARL Les Lilas dans quatre dossiers : facture, tenue de caisse, comparaison des coûts d'emballage de bouquets et budget prévisionnel de trésorerie pour décider d'un investissement en camionnette. Les compétences évaluées couvrent calculs commerciaux, TVA, coûts et prévisions de flux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Montant TTC = montant HT + TVA calculée sur la base HT correspondante.
- Le coût d'un emballage comprend les fournitures, la main-d'œuvre valorisée au temps passé et le ruban prévu.
- Le plafond d'emballage est à comparer au coût de revient du bouquet de référence, selon le pourcentage donné.
- Un budget de trésorerie enregistre chaque encaissement et décaissement au mois de son règlement effectif.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les catégories de ventes, les taux de TVA et les modes de règlement dans le journal des recettes.
- Vérifier les quantités, les unités, les prix et les temps de main-d'œuvre avant de calculer les coûts.
- Appliquer les délais au bon mois, notamment pour les ventes, les achats, les charges salariales et la TVA.
- Arrondir les calculs au centime et justifier la décision d'investissement à partir du budget établi.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le coût total d'un emballage de bouquet ?

Calculez le coût des fournitures à partir des quantités utilisées et de leurs prix. Ajoutez le coût de la main-d'œuvre, obtenu en multipliant le temps d'emballage en heures par le coût horaire, puis ajoutez le ruban prévu.

Q : Comment ventiler les ventes du ticket de caisse dans le journal des recettes ?

Reportez les recettes selon leur mode de règlement et leur catégorie de produits. Séparez les ventes par taux de TVA, puis contrôlez la concordance entre le brut, les règlements, les bases HT et la TVA.

Q : Comment tenir compte des délais de règlement dans le budget de trésorerie ?

Inscrivez chaque flux au mois où il est effectivement encaissé ou payé. Répartissez ventes et achats selon les pourcentages et échéances indiqués, puis reportez les charges salariales et la TVA au mois de leur paiement.

Q : Quels sont le barème et les critères de vérification de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée par dossier. L'épreuve dure trois heures et les dossiers valent respectivement 11, 7, 11 et 11 points. Vérifiez les calculs, les délais de paiement et la justification de la décision.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U41 - Gestion - comptabilité/2005/BP Fleuriste - U41 - Gestion - comptabilité - Session 2005 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.